

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Boissise-la-Bertrand

ARRÊTÉ

au nom de la Commune de Boissise-la-Bertrand

Le Maire,

Vu la Déclaration Préalable présentée le 17 octobre 2022 par Monsieur Pierre-André HUNOUT sis 26 chemin de Boissettes – 77350 BOISSISE LA BERTRAND et enregistrée par la Mairie de Boissise-la-Bertrand sous le numéro DP 0770392230029,

Vu le projet objet de la déclaration, sur un terrain cadastré AH n°198 d'une superficie de 1 306 m² situé 26 chemin de Boissettes 77350 Boissise-la-Bertrand, consistant :

-A la pose d'un volet roulant solaire pour fermer le sas qui conduit à une porte d'entrée en retrait sur la façade nord du bâtiment. Ce volet roulant n'est pas adossé à une fenêtre et ne permet pas la création d'une surface habitable. Ce volet a pour objet l'amélioration de la sécurité et de l'isolation thermique du bâtiment. Les dimensions du volet roulant sont 2.70m de hauteur et 1.52m de largeur.

Le volet roulant est posé sous linteau, coffre quart-de-rond, enrouleur intérieur, couleur gris métallisé (identique aux autres volets roulants de la maison) et à l'aplomb de la façade, classe au vent : 5.

Vu le Plan Local d'urbanisme approuvé le 10.03.16, en vigueur depuis le 15 juin 2016, ainsi que ses mises à jour actées les 01.12.18 et le 01.03.19.

Vu l'arrêté de délégation n°ARH-2020-06-35-bis en date du 12 juin 2020 effectif à compter du 15 juin 2020 donnant le droit à Monsieur Alain BERNHEIM, Adjoint à l'Urbanisme, de signer toutes les autorisations d'urbanisme,

ARRÊTE

Article 1

Il est fait non opposition à la Déclaration Préalable de travaux n°0770392230029.

Fait à Boissise-la-Bertrand, le 24 octobre 2022

Alain BERNHEIM
L'Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme



A_2022_10_77